
Lombricompostage des déchets de cantine scolaire

Communauté d'Agglomération du Sud - le Tampon

379, Rue Hubert Delisle

Bp 437

97838 Le Tampon

[Voir le site internet](#)

Reine-marie Celeste

rceleste@casud.re

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Les cantines des établissements scolaires sont des grands producteurs de déchets. L'ADEME estime qu'il reste environ 200 grammes de restes alimentaires à chaque repas servi.

L'action vise à mettre en place des lombricomposteurs au sein des écoles primaires du territoire afin de composter une majeure partie des déchets de la cantine.

Cette action a vocation à toucher toutes les communes de la CASUD mais a commencé dans un premier temps sur 3 écoles pilotes sur la commune de Saint-Joseph. L'action a pour objectif de toucher au minimum 10 écoles du territoire. Elle a vocation à durer jusqu'à la fin du programme.

Cette action est aujourd'hui en place sur les quatre communes du territoire, 8 écoles et une association sont équipées en lombricomposteur .

Tampon : - école primaire de Bras de Pontho, école Champcour, école Iris Hoarau et école Aristide Briand

Saint-Joseph : école Langevin - école Grand Galet - école du centre

Saint-Philippe : école du Centre

Entre-Deux : association jardin Lontan

Dans le cadre de l'exemplarité de la collectivité, un lombricomposteur en interne nous permet d'avoir des vers pour transmettre aux établissements scolaires.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Réduire de 0,38 % les déchets de cantine des établissements scolaires qui se retrouvent dans les OMR.

· *Objectifs d'activités :*

-Mettre à la disposition des établissements concernés des lombricomposteurs collectifs

-Former les agents des cantines scolaires

-Former les personnels enseignants et les enfants

-Faire signer une convention de partenariat aux écoles concernées

· *Objectifs d'impact :*

-17 % des écoles de la CASUD pratiquant le lombricompostage (soit 10 écoles au total sur le territoire intercommunal)

Résultats quantitatifs

2012 :

- 3 écoles pratiquant le lombricompostage
- 0,5 tonnes de déchets de cantine scolaire évités

2016 :

- 8 écoles pratiquant le lombricompostage et une association
- 1,5 tonne de déchets de cantine scolaire évités

Résultats qualitatifs

Bonne implication des enseignants et des personnels des cantines scolaires. Les élèves prennent à coeur de bien s'occuper des vers.

L'une des écoles peut même transmettre des vers à d'autres établissements si besoin.

MISE EN OEUVRE

Planning

L'action a commencé en année 2 et a vocation à durer jusqu'à la fin du PLP le but étant de doter 10 écoles au total à la fin du programme.

- Mai 2011 : Visite d'un collège pratiquant le lombricompostage
 - Septembre 2011 : Choix des 3 écoles pilotes sur le territoire
 - Novembre 2011 : Achat du matériel
 - Janvier 2012 : Création des guides du lombricompostage et des affiches à destination des écoles
 - Mars à juin 2012 : réunion avec les personnels des écoles
 - Septembre 2012 : Signature des conventions de partenariat entre la CASUD et les écoles
 - Novembre 2012 : installation des lombricomposteurs et lancement de l'action
- 2015/2016 : rencontre avec les écoles intéressées, signature des conventions et installation de la totalité des lombricomposteurs
- Concernant le lombricomposteur en interne, l'action continue.

Moyens humains

2 personnes ont travaillé sur la préparation de la mise en place de l'action : la chargée de mission prévention (environ 0,30 ETP sur la première année) et une chargée de mission environnement de la mairie de Saint-joseph. Les années suivantes nécessitant aussi des moyens humains puisqu'il s'agit de suivre l'action au sein des écoles déjà dotées et d'en doter de nouvelles chaque année. En 2015, un médiateur a été dédié au suivi de toutes les actions liées aux matières organiques, il est donc chargé de l'action lombricompostage à part entière.

Moyens financiers

10 884,84 euros détaillés comme suit :

- 10 493 : achat des 10 lombricomposteurs collectifs (le coût est assez élevé en raison de la livraison à la Réunion, en Métropole les prix sont relativement moindres).
- 153 : achat de 1,5 kilos de vers type Eisinia andrei
- 200 : achat des matériels de pesée pour les écoles (balances de cuisine)
- 38,84 : achat de compost écologique

Moyens techniques

- Lombricomposteurs collectifs
- Vers lombricomposteurs (de type Eisinia andrei de préférence)
- Balances pour pesée des déchets
- Du compost biologique pour le démarrage
- Video projecteur pour les formations/sensibilisations au lombricompostage

Partenaires mobilisés

- Les services Développement Durable des communes membres
- Les services restauration scolaire des communes membres
- Les écoles du territoire

- Les associations

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'action est reproductible à condition d'avoir ciblé les écoles motivées disposant d'enseignants prêts à se lancer dans le projet.

Difficultés rencontrées

Le lombricompostage est encore peu connu et peu répandu à la Réunion. Cependant, les établissements déjà lancés dans l'action parlent de leur projet à d'autres collègues, de plus en plus d'enseignants sont intéressés.

Recommandations éventuelles

Il est préférable de pouvoir demander un échantillon des lombricomposteurs ou de se rendre sur place avant de passer une commande avec un prestataire. En effet, certains lombricomposteurs sont vendus sans étages et sont peu adaptés pour les établissements scolaires. Enfin l'action nécessite un suivi régulier dans les écoles afin que l'action ne soit pas en perte de vitesse.

Mots clés

ASSOCIATIONS | LOMBRICOMPOSTAGE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions